

Je dépose plainte contre tous les intervenants connus et non-connus à ce jour, à savoir, la SCI CLUA anciennement SCI Rémi LABADIE et/ou la SARL SABLES D'ARGENT, les cessionnaires des parts, à savoir:

Mademoiselle Nathalie CLUA demeurant Villa d'Estey 2 - 83 cours de Verdun, 33470 GUJAN

Madame Carine CLUA épouse TEIXERA TORRES demeurant 185 allée des Fougères, 40460 SANGUINET

Madame Claudine BRETON demeurant 27 lotissement Saint Clothilde 33470 GUJAN

Monsieur Jacky CLUA demourant 26 chemin de la Hutte 33520 BRUGES

pour avoir orchestré la mise en place d'une faillite de société en procédant à des cessions de parts frauduleuses à l'encontre de mes droits (jugement obtenu par confirmation en appel en date du 12/05/2009).

Je porte plainte contre X... pour avoir rédigé, aidé et mené à bien ces actes.---

Je dépose plainte contre la SARL SABLES D'ARGENT et/ou la SCI CLUA (anciennement SCI Rémi LABADIE), son gérant à compter du 06/02/2003, Monsieur Jacky CLUA, La Mairie de Gujan-Mestras 33 470, pour avoir caché des pièces lors d'une procédure judiciaire (rendue aujourd'hui) concernant la «SCI Rémi LABADIE contre La Mairie de Gujan-Mestras 33 470» afin de tirer profit contre mes intérêts et pour continuer à mentir (pour certain) et déformé la vérité lors d'audition de plainte déposée et référencée n°2010/001322 qui a eu pour résultat d'être classé sans suite.

Il est impératif que soit entendu:

La SCP d'HUISSIER de justice CAMBRON, PESIN, DUPONT, LAGRIFOUL (97, rue thiers à BORDEAUX 33 000), le Tribunal de commerce de BORDEAUX, le Maire de la commune de Gujan-Mestras 33 470.

Les auditions devront se faire sous serment de dire toute la vérité , rien que la vérité et avec confrontation avec moi-même.

Rémi LABADIE



Lettre recommandée n°: -1 A D68 513 6108 6 1 A D68 579 3171 9

Monsieur le Procureur de la République Tribunal de grande Instance rue des frères Bonnis 33 077 Bordeaux Cédex

Pyla 1e, 25 janvier 2012

Je dépose plainte contre tous les intervenants connus et non-connus à ce jour, à savoir, la SCI CLUA anciennement SCI Rémi LABADIE et/ou la SARL SABLES D'ARGENT, les cessionnaires des parts, à savoir:

Mademoiselle Nathalie CLUA demeurant Villa d'Estey 2 - 83 cours de Verdun, 33470 GUJAN

Madame Carine CLUA épouse TEIXERA TORRES demeurant 185 allée des Fougères, 40460 SANGUINET

Madame Claudine BRETON demeurant 27 lotissement Saint Clothilde 33470 GUJAN

Monsieur Jacky CLUA demeurant 26 chemin de la Hutte 33520 BRUGES

pour avoir orchestré la mise en place d'une faillite de société en procédant à des cessions de parts frauduleuses à l'encontre de mes droits (jugement obtenu par confirmation en appel en date du 12/05/2009).

Je porte plainte contre X... pour avoir rédigé, aidé et mené à bien ces actes.---

Je dépose plainte contre la SARL SABLES D'ARGENT et/ou la SCI CLUA (anciennement SCI Rémi LABADIE), son gérant à compter du 06/02/2003, Monsieur Jacky CLUA, La Mairie de Gujan-Mestras 33 470, pour avoir caché des pièces lors d'une procédure judiciaire (rendue aujourd'hui) concernant la «SCI Rémi LABADIE contre La Mairie de Gujan-Mestras 33 470» afin de tirer profit contre mes intérêts et pour continuer à mentir (pour certain) et déformé la vérité lors d'audition de plainte déposée et référencée n°2010/001322 qui a eu pour résultat d'être classé sans suite.

Il est impératif que soit entendu:

La SCP d'HUISSIER de justice CAMBRON, PESIN, DUPONT, LAGRIFOUL (97, rue thiers à BORDEAUX 33 000), le Tribunal de commerce de BORDEAUX, le Maire de la commune de Gujan-Mestras 33 470.

Les auditions devront se faire sous serment de dire toute la vérité , rien que la Vérité et avec confrontation avec moi-même.

Rémi LABADIE



Lettre AR nº 1A 068 513 6108 6

Le DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION prés le Tribunal de Grande Instance

30 rue des Frères Bonnis 33000 *Bordeaux* 

Pyla, le 14 mai 2012,

Madame la Doyenne des Juges d'Instruction,

Je soussigné Rémi LABADIE né

et demeurant

J'ai l'honneur de porter plainte contre X consécutivement à mon dépôt de plainte déposé auprès de Monsieur le Procureur de la République Tribunal de Grande Instance rue des Frères Bonnis 33 077 Bordeaux Cédex le, 25 janvier 2012.

Il doit être entendu tous les intervenants connus et non-connus à ce jour, à savoir, la SCI CLUA anciennement SCI Rémi LABADIE et/ou la SARL SABLES D'ARGENT en la personne de son gérant ainsi que leurs cessionnaires des parts, à savoir:

- Mademoiselle Nathalie CLUA demeurant Villa d'Estey 2 83 cours de Verdun, 33470
  GUJAN-MESTRAS
- Madame Carine CLUA épouse TEIXERA TORRES demeurant 185 allée des Fougères,
  40460 SANGUINET
  - Madame Claudine BRETON demeurant 27 lotissement Saint Clothilde 33470 GUJAN-MESTRAS
- Monsieur Jacky CLUA demeurant 26 chemin de la Hutte 33520 BRUGES

pour avoir orchestré la mise en place d'une faillite de société en procédant à des cessions de parts frauduleuses à l'encontre de mes droits comme le justifie Maîtrte DUPONT dans son courrier du 08/03/2010 (jugement obtenu par confirmation en appel en date du 12/05/2009).

Je porte plainte contre X... pour avoir rédigé, aidé et mené à bien ces actes.--

Il doit être entendu la SARL SABLES D'ARGENT et/ou la SCI CLUA (anciennement SCI Rémi LABADIE), son gérant à compter du 06/02/2003, Monsieur Jacky CLUA, La Mairie de Gujan-Mestras 33 470, pour avoir caché des pièces lors d'une procédure judiciaire (rendue aujourd'hui) concernant la «SCI Rémi LABADIE contre La Mairie de Gujan-Mestras 33 470» afin de tirer profit contre mes intérêts et pour continuer à mentir (pour certain)et déformé la vérité lors d'audition de plainte déposée et référencée n°2010/001322 qui a eu pour résultat d'être classé sans suite.

Il est impératif que soit entendu:

La SCP d'HUISSIER de justice CAMBRON, PESIN, DUPONT, LAGRIFOUL (97, rue thiers - 33 000 BORDEAUX), le Tribunal de commerce de BORDEAUX, le Maire de la commune de Gujan-Mestras 33 470.

Les auditions devront se faire sous serment de dire toute la vérité , rien que la vérité et en confrontation avec moi-même.

Afin de me conformer à l'article 85 du Code de Procédure Pénale, je vous transmet la copie de la plainte déposée auprès de Monsieur Le Procureur de la République (pièce jointe n° 1) justifiant ainsi qu'un laps de temps supéieur à 3 mois s'est écoulé entre mon dépôt de plainte et ma constitution de partie civile.

Je justifie également avec mon courrier AR daté du 26/04/2012 (pièce jointe n° 2) ne pas avoir été informé jusqu'à ce jour du suivi donné à cette plainte par Monsieur le Procureur de la République.

Conformément à l'article 85 du CNPP, la réponse de Monsieur le Procureur de la République n'est pas rédibitoire à ma constitution de partie civile dès lors que je justifie du laps de temps de 3 mois écoulé.

Je reste dans l'attente des références de mon dossier ainsi que de votre rendez-vous.

Le préjudice pour le non recouvrement de la somme allouée par le jugement du 12/05/2009 est chiffré à 60 000 € à ce jour, auquel il faut rajouter les préjudices subits par cette situation.

J'entends me prévaloir de notre constitution article 1, 34, 61-1, de la Convention Européenne des Droits de l'Homme article 1,6,11,13,14, ainsi que de la recommandation 1866, de la résolution 1660, de l'APCE.

Je demande à être exonéré de la consignation.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je reste dans l'attente de votre rendez-vous.

Veuillez agréer, Madame la Doyenne des Juges d'Instruction, l'expression de ma considération.



Pièce jointe 1: Plainte déposée plus de 3 mois avant la date, soit le 25/01/2012:

Pièce jointe 2: Copie de demande à Monsieur le Procureur de se qu'il compte faire.

Lettre recommandée AR n°: 1 A 069 363 2599 6

Monsieur le Procureur de la République Tribunal de grande Instance rue des frères Bonnis 33 077 Bordeaux Cédex

Pyla 1e, 26 avril 2012

Suite à mon dépôt de plainte envoyé à votre attention par lettre recommandée avec AR n° 1A 068 513 6108 6, je vous demande de me faire connaître si vous entendez engager des poursuites.

Je vous demande également la copie de l'enquête judiciaire réalisée en rapport de ladite plainte déposée le 25/01/2012, sous le couvert de l'article R155 du CPP.

Dans cette attente,

Veuillez agréer, Monsieur Le Procureur de la REPUBLIQUE, l'expression de mes salutations les meilleurs.

Rémi LABADIE